



PRÉFIGURATION DU PÔLE RÉGIONAL INVERTÉBRÉS

Animation du Pôle

A la demande de la DREAL et du Conseil Régional d'Auvergne-Rhône-Alpes, une consultation a été ouverte jusqu'au 5 avril. Elle visait à recueillir les avis du réseau sur l'animation du Pôle à long terme par l'association Flavia APE.

A l'issue de cette consultation, nous vous rappelons que Flavia APE restera l'animateur du Pôle Invertébrés à l'issue de sa phase de préfiguration début 2020.

Comment adhérer ?

L'adhésion au Pôle Invertébrés en préfiguration est officiellement possible.

Celle-ci est gratuite, et se fait par envoi d'un courrier d'adhésion (Annexe 1 de la charte), à télécharger sur notre site internet.

Les courriers d'adhésion sont à envoyer par mail ou à l'adresse :
B.P Pôle Invertébrés
576 route de Savoie
38620 Saint-Geoire-en-Valdaine

Nous contacter

Retrouvez toutes les informations sur le pôle en préfiguration à l'adresse www.pole-invertebres.fr

Pour toute demande, vous pouvez contacter l'animateur du projet :

Par mail :
pole.invertebres@gmail.com

Par téléphone : 06.61.33.64.56



Adhésions au Pôle

A ce jour, **19 experts et structures ont adhéré** au Pôle Invertébrés en préfiguration.

N'hésitez pas à les rejoindre afin de donner toute sa force au projet, en lui permettant de mutualiser les compétences et les connaissances de chacun. Pour cela il vous suffit d'envoyer votre formulaire d'adhésion à l'animateur !

L'annuaire des experts et gestionnaires est en place !

Le Pôle Invertébrés, c'est avant tout un réseau d'acteurs qui se coordonnent et souhaitent travailler ensemble. Comme annoncé précédemment, un annuaire en ligne a été mis en place sur la plateforme du Pôle Invertébrés. Son objectif est de recenser les acteurs et leur expertise au sein du réseau, afin que chacun puisse trouver les compétences dont il a besoin pour mener à bien ses projets sur la faune invertébrée.

Animateurs, formateurs, gestionnaires, experts taxonomiques... chaque adhérent est ainsi invité à faire connaître ses missions et compétences pour alimenter l'annuaire en ligne du Pôle.



Le programme Citique

Lors de la réunion plénière de ce printemps, des kits de prélèvement de tiques ont été distribués dans le cadre du programme participatif citique, dont le Pôle Invertébrés est un relai régional.

Tous les échantillons prélevés doivent être déclarés en ligne sur le portail du programme citique, et **les kits utilisés sont à nous retourner** à l'adresse suivante :

B.P Pôle Invertébrés
576 route de Savoie
38620 Saint-Geoire-en-Valdaine

Les kits inutilisés peuvent être conservés pour la saison 2020, et d'autres peuvent nous être demandés.

Araignées de Savoie : le travail se poursuit

Le Conservatoire d'Espaces Naturels de Savoie a initié un travail d'inventaire des araignées sur son territoire. Plus de 600 espèces sont actuellement connues dans le département, mais ce programme participatif se poursuit !

N'hésitez pas à faire remonter vos informations à André Miquet, qui coordonne ce projet : amiquet@free.fr

La mutualisation des données a commencé

Depuis quelques semaines, plus de 160.000 données provenant de l'INPN, de Flavia APE et d'une étude d'impacts sur les coléoptères forestiers du Puy-en-Velay (CEN Auvergne, SHNAO) sont disponibles dans la base de données régionale. Naturellement, **ce n'est que le début**.

Des données du CEN Rhône-Alpes et d'Entomo&co sont en cours de traitement et seront partagées sous peu. Suite à votre adhésion, nous vous inviterons à alimenter cette base régionale en nous transmettant vos données à votre tour. Objectif : que la base soit pleinement opérationnelle pour la saison 2020 !

Validation et sensibilité des données

Le Groupe de Travail "validation" s'est réuni en Août et a tracé les grandes lignes de la méthodologie qui sera mise en place au niveau du Pôle.

Une validation automatique sera ainsi effectuée pour les taxons les plus connus, en se basant sur les connaissances tirées des données valides (jeux de données de référence). Pour les taxons les moins connus et les données moins évidentes, une validation manuelle permettra de compléter cette analyse automatique. Chaque année, les règles de validation automatique seront affinées grâce aux données validées manuellement l'année précédente. Au fil des ans, l'outil sera donc capable de valider plus finement les données mutualisées ! Les développements sont en cours et la méthode sera appliquée dès le premier semestre 2020.

Le Groupe de Travail "sensibilité" n'a pour sa part aucun candidat à ce jour. **N'hésitez pas à vous manifester auprès de l'animateur** pour le constituer et participer à la définition des règles dès cette fin d'année.